

BULLETIN

# Selles

[www.selles27.fr](http://www.selles27.fr)

 Actualités Selloises

Photo : *Diederik Poel*

Janvier 2023

N°28

Photo aérienne de couverture réalisée par

DRIDEO PROD

Micro entreprise agréée pour toutes prises de vues au  
sol ou aériennes avec drone

Tél : 06.82.83.71.05.



# PREAMBULE

*Après des années compliquées avec le COVID, l'année 2022 a été marquée par la guerre en Ukraine et les répercussions pour les populations concernées mais aussi les conséquences économiques que nous subissons. Enfin cet évènement dramatique qui a endeuillé toute une famille et notre commune.*

*Regardons 2023 avec optimisme. Notre rôle d'élu est de prévoir au quotidien le bien être des nos habitants, de leurs offrir les services attendus à la hauteur de notre budget communal mais aussi avec l'aide de notre communauté de communes. Nous devons aussi penser demain et imaginer après-demain. C'est pourquoi vous pourrez découvrir dans ce bulletin les actions réalisées en 2022 mais aussi nos projets.*

*Le plus important, si nous obtenons les subventions demandées, sera la restructuration de l'école avec le regroupement de l'école maternelle sur le site de Selles. A ce sujet, nous remercions Régis Peuffier, maire de Saint Siméon d'avoir eu le courage de prendre cette décision. Si cette restructuration se réalise, c'est anticiper également ce qui pourrait nous être imposé à plus long terme : un regroupement d'écoles. Si nous avons des structures scolaires modernes, capacitaires, fonctionnelles : nous serons également en mesure d'accueillir d'autres élèves des communes limitrophes.*

*Nous constatons également une baisse de nos dotations. Notre population toujours en légère hausse permet de maintenir notre DGF (Dotation Globale de Fonctionnement). Par contre les dotations de péréquations que nous ne maîtrisons pas diminuent chaque année.*

*C'est pourquoi nous devons réfléchir à des regroupements de communes. Y réfléchir, échanger avec nos communes voisines, faire des simulations fiscales..... nous permettrait d'en voir l'intérêt ou non avant que, là aussi, cela nous soit imposé.*

*Il faut toujours garder en mémoire le bilan des années passées pour capitaliser mais surtout regarder devant pour maintenir « le bon vivre » dans notre village SELLOIS*

***Nous vous souhaitons une très belle année 2023***

*L'équipe Municipale*

# DEMARCHES ADMINISTRATIVES

## ENREGISTREMENT, MODIFICATION

### DISSOLUTION

#### DES PACS

#### (Pactes Civils de Solidarité)

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, les pacs sont enregistrés par l'officier d'état civil de la commune de résidence (Le Maire) démarche gratuite et non plus par le greffier du tribunal d'instance ou un notaire. Il suffit de vous présenter en personne et ensemble à la mairie de résidence avec les pièces suivantes :

- Extrait de naissance de moins de 3 mois.
- Carte d'identité.
- Justificatif de domicile.
- Déclaration conjointe d'un PACS (Cerfa 15725\*02)
- Convention de Pacs signée par les deux partenaires. (Cerfa 15726\*02)

## CARTE NATIONALE D'IDENTITE

### PASSEPORT BIOMETRIQUE

- Ce document doit être demandé auprès de la mairie de Saint Germain qui est équipée d'une station habilitée.

**02 32 41 04 99. Les rendez-vous ont lieu à la MAIRIE ANNEXE DE SAINT-GERMAIN**

ou **pré demande sur internet :**

[Pré-demande en ligne - ANTS](#)

## INSCRIPTION SUR LES LISTES

### ELECTORALES

Avoir 18 ans et être français

**Inscription tout au long de l'année.**

- Carte d'identité en cours de validité
- Justificatif de domicile

## EXTRAIT DE MARIAGE , DE

### NAISSANCE, DE DECES

Ils sont à demander à la mairie du lieu de naissance, mariage, décès.

Préciser les dates, noms, prénoms, noms de jeune fille. Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse

## CERTIFICAT DE NATIONALITE

A demander au tribunal d'instance

- Se munir du livret de famille ou d'un extrait de naissance des parents

## CERTIFICAT DE DOMICILE

- Carte d'identité
- Justificatif de domicile (quittance EDF)

Pour toutes les démarches administratives et renseignements, **Madame Nathalie HANIN** est à votre disposition pendant les permanences à la Mairie :

**LE MARDI ET LE JEUDI DE 17 A 19 HEURES**

Téléphone : 02 32 42 90 27

Fax : 09 70 06 39 75

Adresse Internet : [mairiedeselles@wanadoo.fr](mailto:mairiedeselles@wanadoo.fr)

# ETAT CIVIL

## LES NAISSANCES



Selma BELKHIRI	5 mai 2022
Diego FURON	28 mai 2022
Romane GALLEY	11 juillet 2022
Victor GALLEY	11 juillet 2022

## LES MARIAGES



Martine BRIAUD et Pascal JOCAIL	16 avril 2022
Karine DECOTTIGNIES et Adrian DESSEROIT	4 juin 2022
Ludivine NOËL et Aurélien DAVID	27 août 2022
Anais BERNARD et Benjamin CLOUET	10 septembre 2022
Mathilde RICHARD et Paul PEROD	20 octobre 2022

## LES DECES



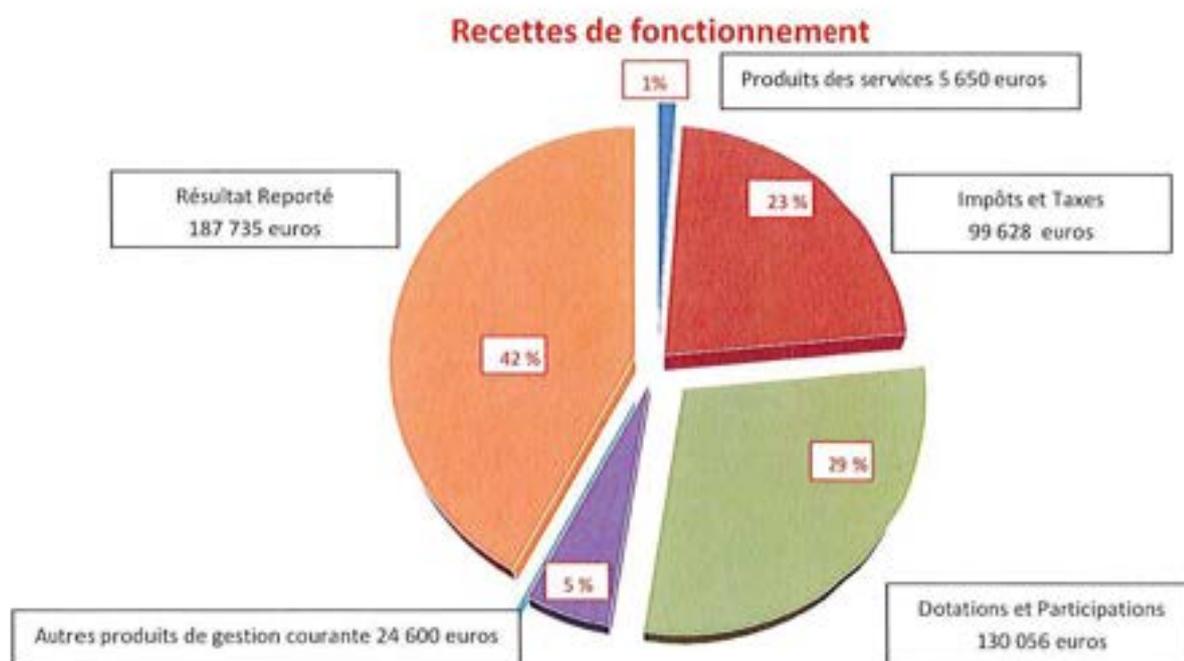
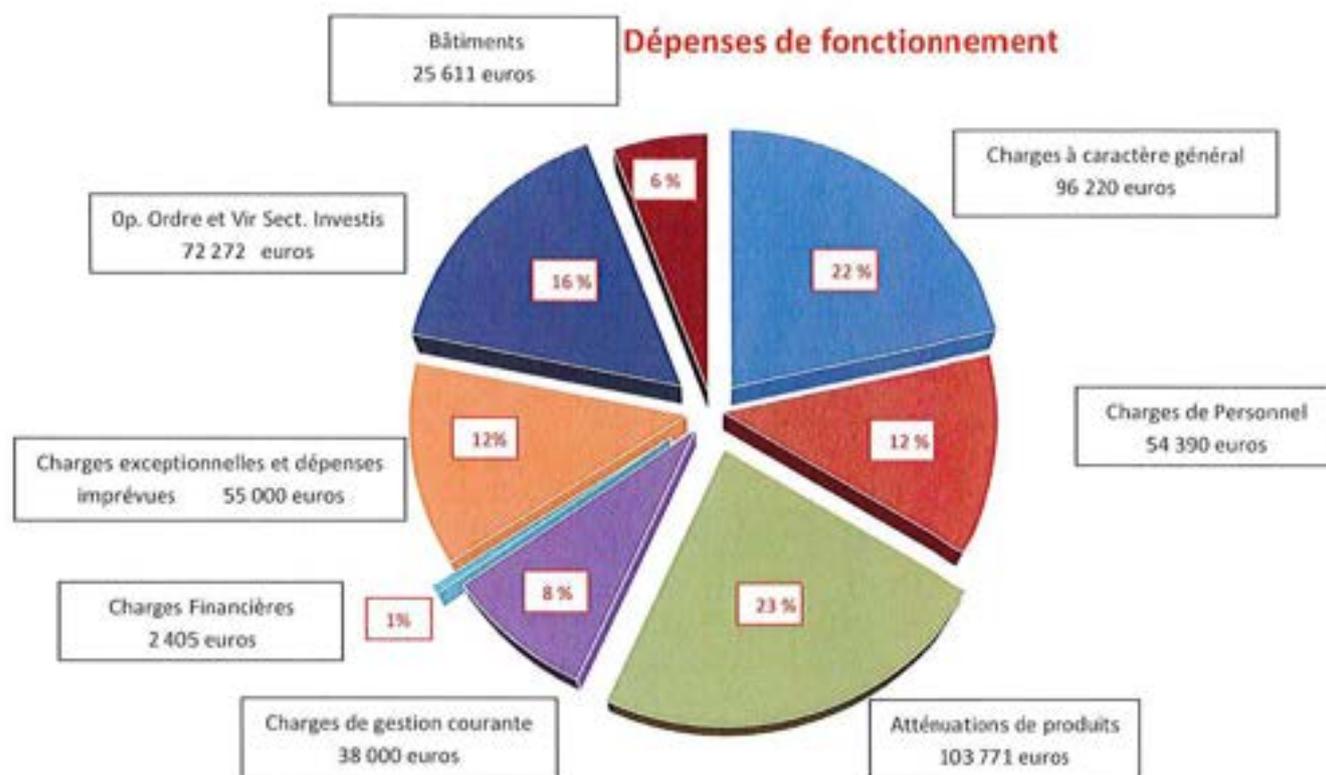
Ginette CORDIER	28 janvier 2022
Philippe FLEURIAL	29 avril 2022
Agnès DERYCKE	5 mai 2022
Alain FLEURIAL	2 juin 2022
Yolande FOUGERE	5 octobre 2022
Jules VILLEMIN	24 décembre 2022
Alice VILLEMIN	24 décembre 2022

## LES BAPTEMES



Ugo ROYER	18 juin 2022
Ambre COLOMBIER	10 septembre 2022
Victoire COLOMBIER	10 septembre 2022

# BUDGET 2022



Le budget de Fonctionnement 2022 s'équilibre en Dépenses et en Recettes à la somme de :  
**447 669 euros**

**Investissement : Effacement des réseaux, Mise en place citernes pour la défense incendie, Restauration lavoir des Barbottes.**

Le budget d'investissement de **215 126** est équilibré avec des subventions (DETR, Département et Région à hauteur de 67 000 euros. Le reste étant les fonds propres de la commune

# CEREROMIES DE COMMEMORATIONS

Comme chaque année, le devoir de mémoire nous réuni pour les cérémonies de commémorations. Depuis la crise sanitaire, il a été difficile pour nos habitants de se tenir à nos côtés. La fin des restrictions nous a permis cette année de nous regrouper pour rendre hommage aux nombreuses personnes qui ont payé de leurs vies pour notre liberté.



En présence de notre porte drapeau M. Joël DUBOIS, nous avons tout d'abord célébré la cérémonie du 8 mai en compagnie d'une trentaine d'habitants et de la gendarmerie.

Nous nous sommes ensuite réunis le 13 aout pour la cérémonie de la Saint Laurent.



Enfin, nous étions nombreux à être présents pour la cérémonie du 11 novembre où nous avons eu le plaisir d'avoir la présence Mme. PATAT, institutrice de la classe de CE1, et ses élèves.

# LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Enfin l'année 2022 nous aura permis de renouer avec notre « Repas des Seniors » qui a eu lieu le dimanche 1<sup>er</sup> mai. A cette occasion une soixantaine de convives a pu partager ce moment de convivialité et de retrouvaille après 2 années sans.

Nous avons pu savourer le délicieux repas préparé par « Le Florida » de Corneilles.

Merci à notre ami Yvon TOUTOUZE pour l'exposition photos de notre campagne selloise. Plusieurs de ces photos ont pu être achetées par les convives au profit de l'APE « LES P'TITS SELLIMEONS »

Ce traditionnel repas était depuis toujours fixé au dernier dimanche d'avril. Mais les élections présidentielles nous ont obligé de le repousser au 1<sup>er</sup> mai. D'autre part notre société évolue et nos jeunes retraités ne sont plus les mêmes qu'il y a des dizaines d'années. Maintenant il y a ceux qui profitent des beaux jours arrivant et qui partent en vacances en cette période. Il y a aussi ceux qui profitent des vacances scolaires pour les partager avec les petits enfants. Pour toutes ces raisons, le CCAS a décidé de déplacer ce traditionnel repas au 1<sup>er</sup> dimanche d'octobre. C'est pourquoi nous vous attendons nombreux le

**Dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2023 à 12h30**

Bien entendu une invitation vous sera adressée quelques semaines avant.



# LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

## Rappel des membres du CCAS :

Président : Gérard PLATEL

### 4 Membres du conseil municipal :

Jean Marie AUBRY

Pascal BOGDANSKI

Claudine LEPAGE

Geneviève PEROD

### 4 Membres parmi nos habitants

Brigitte AUBRY

Olivier BONNEMAIN

Daniel DENNOMEY

Marie Christine LEPESQUEUR

## Rappel des actions du CCAS :

Remise de 7 chèques-cadeaux de 30 euros pour les nouveau-nés

Participation à hauteur de 30 euros pour les voyages pédagogiques des collégiens et lycéens de la commune

Participation de 5 euros mensuel à l'abonnement de la téléassistance « Présence verte » pour toute personne âgée non imposable et seule.



**Avec l'Association Présence Verte, prenez de l'avance sur demain et rassurez-vous pour longtemps.**

L'Association Présence Verte Centre Nord vous propose **des solutions de téléassistance** qui correspondent à vos besoins **24h/24 et 7j/7.**



**LA TÉLÉASSISTANCE À DOMICILE**

**ACTIV'ZEN**

Restez autonome mais jamais seul ! Cette solution permet de se sécuriser à son domicile et de prévenir la centrale d'écoute immédiatement.

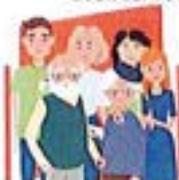


**LA TÉLÉASSISTANCE MOBILE**

**ACTIV'MOBIL**

Toujours en mouvement, nous vous accompagnons quelles que soient vos activités extérieures : carte 3G multi opérateurs et géolocalisation.

Nous nous déplaçons chez chacun de nos abonnés et installons la solution la plus adaptée. Nous assurons également la maintenance technique de nos dispositifs. En souscrivant un contrat Présence Verte, vous bénéficiez automatiquement d'une assistance complète. Nos contrats sont SANS engagement dans la durée.



Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

**Présence Verte Centre Nord - 02 32 23 42 90 - pvcn@presenceverte.fr**

# REPAS CANTINE A 1 EUROS

Un dispositif de l'état a été proposé aux communes et Intercommunalités sous certaines conditions. Ci-dessous la délibération débattue et prise en conseil communautaire du 12 Décembre 2022

## N° 169-2022 Mise en place d'une tarification sociale des cantines - Convention triennale avec l'Etat Adoption

*Un conseiller communautaire étant arrivé n'ayant pas été comptabilisé, nous avons donc, avec appui vidéo, procédé au recomptage des votes.*

La délibération n°41-2016 prise lors du transfert des compétences scolaires, périscolaires et de restauration scolaire des communes à la Communauté de communes de Pont Audemer prévoit que la Communauté de communes a en charge, notamment, la « politique tarifaire des repas ».

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019, dans le cadre de la « stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté », l'État soutient les communes et intercommunalités rurales fragiles pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€ maximum, par un dispositif d'aide à la mise en place d'une tarification sociale des cantines. Ils bénéficient ainsi d'au moins un repas complet et équilibré par jour, ce qui favorise leur concentration et le bon déroulement des apprentissages tout en participant à leur inclusion sociale et à la réduction des inégalités dès le plus jeune âge.

En effet, les enfants issus des familles défavorisées sont deux fois plus nombreux à ne pas manger à la cantine que les enfants issus des familles favorisées et très favorisées. Si les grandes villes ont les ressources pour organiser une tarification sociale, c'est plus difficile pour les petites communes. Selon une enquête de l'AMF menée en octobre 2020 auprès de 3 000 communes et intercommunalités, plus des trois quarts des communes de moins de 10 000 habitants en sont dépourvues.

Cette aide de l'Etat s'élève à 3€ par repas servi au tarif maximal d'1€ depuis le 1er janvier 2021.

Ce dispositif est accessible depuis 2021 aux intercommunalités dont au moins les 2/3 de la population sont domiciliés dans des communes éligibles à la DSR Péréquation.

Au travers d'une convention pluriannuelle, l'Etat s'engage à verser l'aide aux collectivités éligibles pendant 3 ans, sous réserve de la disponibilité des crédits en loi de finances initiale. La collectivité reste libre de se retirer du dispositif quand elle le souhaite.

L'aide est versée à trois conditions cumulatives :

- la grille tarifaire de restauration scolaire doit prévoir au moins trois tranches, calculées selon les revenus des familles ou idéalement le quotient familial ; au moins une tranche devant être inférieure ou égale à 1 € et une supérieure à 1€ ;
- le tarif inférieur ou égal à 1€ est attribué aux familles dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 1 000€ ;
- une délibération fixe cette tarification sociale, avec une durée fixée ou illimitée.

La proposition de grille tarifaire pour l'ensemble des restaurants scolaires de la CCPAVR, respectant les conditions ci-dessus, est la suivante :

# PROJET DE RESTRUCTURATION DE L'ECOLE

Le bâtiment historique en briques (classe CM 1 et CM 2) construit en 1903 a été rénové en 2000 par le remplacement des fenêtres et un doublage intérieur pour l'isolation. On y accède à chaque extrémité par 2 marches. Il ne répond plus aux normes d'accessibilité PMR.

Les extensions (GS maternelle et CP) et 3 (CE1 et CE2) ont été construites en 1999. L'isolation demande à être renforcée.

Le Bloc sanitaire a été construit en 1970. Les équipements sont également de cette date. Seules les peintures ont été refaites. Là aussi les normes PMR ne sont pas appliquées. Nous n'avons pas de toilettes PMR filles et garçons. L'ensemble est chauffé par une chaudière à gaz. Nous n'avons pas de salle de motricité, pas de bureau de direction.

Pour toutes ces raisons, l'équipe municipale a décidé de lancer une étude pour une restructuration des bâtiments.

Un appel d'offre pour une maîtrise d'œuvre a été lancé début 2022. Le cabinet d'architecture LNB a été retenu. Entre mars et juillet 2022, l'architecte, l'équipe municipale en collaboration avec les enseignantes, l'APE, le conseil d'école et l'inspecteur de l'éducation nationale ont élaboré le projet ce qui a permis d'en estimer une enveloppe budgétaire. (Voir tableau ci-dessous). Le permis de construire a été notifié le 26 octobre et les dossiers de demandes de subventions sont déposés. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de ce dossier très important pour nos jeunes parents et l'attractivité de notre commune.

COMMUNE DE SELLES	
RESTRUCTURATION ECOLE	
NOTICE ESTIMATIVE DU PROJET	
Désignation des lots	Montant HT
Lot 01 Démolitions - Gros Ouvre - Carrelage - Faïences	324 000
Lot 02 Charpente Bois	40 000
Lot 03 Couverture - Étanchéité	125 000
Lot 04 Charpente Métallique - serrurerie	22 000
Lot 05 Menuiseries Extérieures Aluminium	75 000
Lot 06 Cloisons - Plafonds - Menuiseries Intérieures	120 000
Lot 07 Electricité Courants Forts et Faibles (Inclus Plénum/Plafond)	84 000
Lot 08 Plomberie - Chauffage - Ventilation	125 000
Lot 09 Représentations de Sols Souples - Peintures	53 000
Lot 10 Aménagements Paysagers	102 500
Lot 11 Démantèlement	17 000
<b>Sous-total HT</b>	<b>1 105 900</b>
Maîtrise d'œuvre 6 %	99 531
Mission CSPS	5 000
Contrôleur Technique	8 000
<b>Sous-total HT</b>	<b>112 531</b>
Actualisation et imprévus	100 000
Achat terrain	24 231
Relève Topo	1 650
Etude Géotechnique	3 975
Publicité pour appels d'offres	2 000
Dommage ouvrage	10 000
<b>Sous-total HT</b>	<b>141 856</b>
<b>Sous-total subventionnable HT</b>	<b>1 360 287</b>
Frais de branchement	5 000
Achat Petits Matériaux ( Mobilier scolaire)	5 000
	0
<b>Sous-total HT</b>	<b>10 000</b>
<b>TOTAL HT</b>	<b>1 370 287</b>
TVA 20 %	274 057
<b>Coût prévisionnel TTC</b>	<b>1 644 344</b>

PLAN DE FINANCEMENT		
Coût total du projet		1 360 287
Financiers	Taux	Subventions
Mon école mon avenir	30%	408 086,1
DETR / DSL	50%	680 143,5
Commune	20%	272 057,4
		<b>1 360 287</b>

**COMMUNE DE SELLES**  
**PROJET DE RESTRUCTURATION**  
**ECOLE MATERNELLE et ELEMENTAIRE**



Ecole Maternelle de SAINT SIMEON



Ecole Elémentaire de SELLES



Regroupement des 2 écoles du RPI à SELLES

**POINTS FORTS**

- Regroupement Ecole Maternelle/Ecole Elémentaire sur un seul site
- Regroupement de l'équipe pédagogique
- Suppression du transport « Cantine » du midi Saint Siméon/Selles
- Remplacement du chauffage Gaz par une pompe à chaleur
- Mise aux normes PMR des bâtiments existants
- Installation de panneaux Photovoltaïques
- Mutualisation des dépenses de fonctionnement

## **Regroupement Ecole Maternelle/Ecole Élémentaire sur un seul site**

Les communes de Saint Siméon et Selles distantes de 5 kms se sont regroupées en RPI en 1977.

L'école maternelle se situe sur la commune de Saint Siméon en classe unique (petite section, moyenne section, grande section) avec une enseignante ayant aussi la fonction de directrice assistée de 2 ATSEM à temps partiel et un effectif pour cette année 2022 de 26 élèves.

L'école élémentaire se situe sur la commune de Selles répartie en 3 classes. 1 enseignante CP/CE1, 1 enseignante CE2/CM1 1 enseignante et Directrice CM1/CM2.

## **Regroupement de l'équipe pédagogique**

Regroupement de l'équipe pédagogique et des élèves dans le même ensemble scolaire. Solution soutenue par l'Inspecteur de l'Education Nationale et la Directrice Académique de l'Eure (**Du point de vue pédagogique, la réunion des élèves participe à une cohérence pédagogique et à une mutualisation des ressources humaines (PE, AESH, service civique) et du matériel utilisé (livres et matériel pédagogique).**

## **Suppression du transport « Cantine » du midi Saint Siméon/Selles :**

La restauration scolaire étant uniquement sur le site de Selles, un bus assure le transport des élèves de Saint Siméon à Selles puis retour à Saint Siméon. Départ du bus de Corneville sur Risle pour la prise en charge des élèves à Saint Siméon (13 km), arrivée à Selles(5km). Déjeuner. Retour de Selles à Saint Siméon (5 km) puis retour au dépôt à Corneville sur Risle (13km). Soit 36 km par jour pour un coût annuel de **13 000 euros** qui était subventionné à 50% par la région. Cout de **6 500 euros** supporté par les 2 communes au prorata du nombre d'élèves. **En 2023, la région ne subventionnera plus les transports du midi**, avec l'augmentation du carburant, nous pouvons imaginer un **coût de 15 000 euros supporté par les 2 collectivités**. A cela s'ajoute l'impact climatique, la fatigue des enfants de 3/6 ans, et les risques d'accident liés à la circulation des bus de 55 places sur nos petites routes de campagne et les aléas climatiques.

## **Remplacement du chauffage Gaz par une pompe à chaleur**

Les 3 classes de l'école élémentaire sont chauffées par une chaudière à gaz et des radiateurs à eau. Au-delà de l'impact environnemental le cout de chauffage pour l'année 2021 a été de **5 686 euros**

Pour le projet, il est prévu un chauffage au sol en basse température alimenté par une pompe à chaleur air/eau.

## **Mise aux normes PMR des bâtiments existants**

Une des classes date de 1903 et est accessible avec 3 marches. Les sanitaires ont été réalisés en 1970 sans WC garçons/filles séparés. Tous les équipements sont devenus obsolètes

## **Installation de panneaux Photovoltaïques**

La toiture de la classe historique datant de 1903 est à refaire. Nous voulons profiter de cette opération pour installer des panneaux photovoltaïques sur le versant Sud. Les nouveaux contrats et les compteurs communicants nous permettront de diminuer notre consommation d'électricité.

## **Mutualisation des dépenses de fonctionnement**

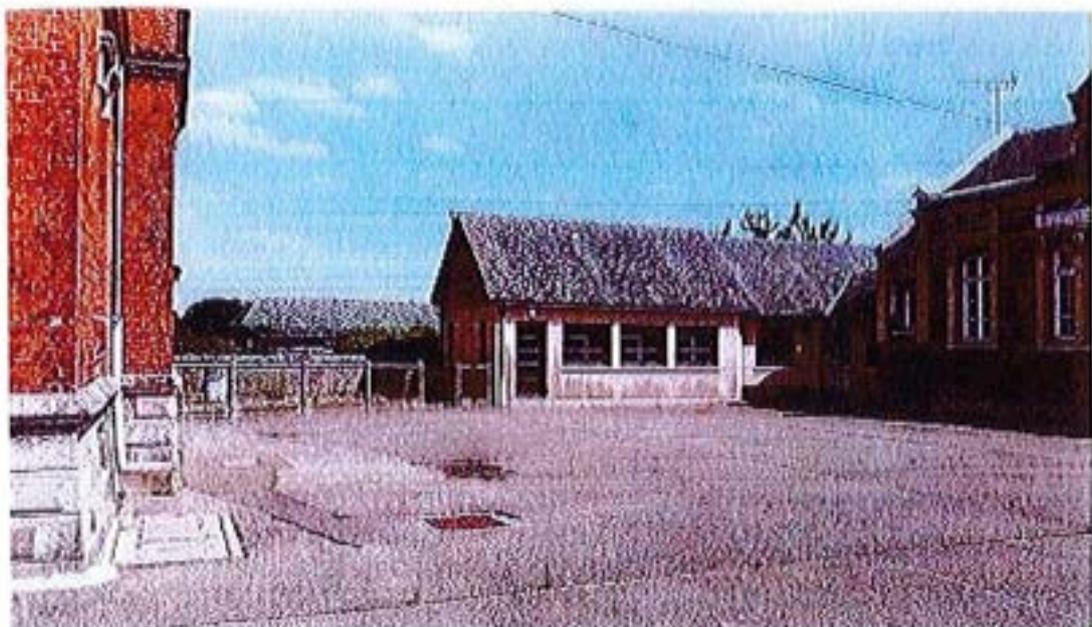
Actuellement, le chauffage, l'électricité, l'eau, le téléphone, internet sont supportés par chaque commune (Saint Siméon et Selles). Le regroupement sur le site de Selles permettra une mutualisation des couts de fonctionnement sur les deux communes au prorata des élèves et non plus en double comme aujourd'hui.

A ce jour, le permis de construire est notifié, après accord de l'ABF, du SDIS, de la DDTM .

Nous avons souhaité également offrir des espaces récréatifs végétalisés avec la plantation d'arbres mais aussi un coin jardin.

## **Ci-après quelques vues de ce que sera l'ensemble scolaire.**

EXISTANT



PROJET



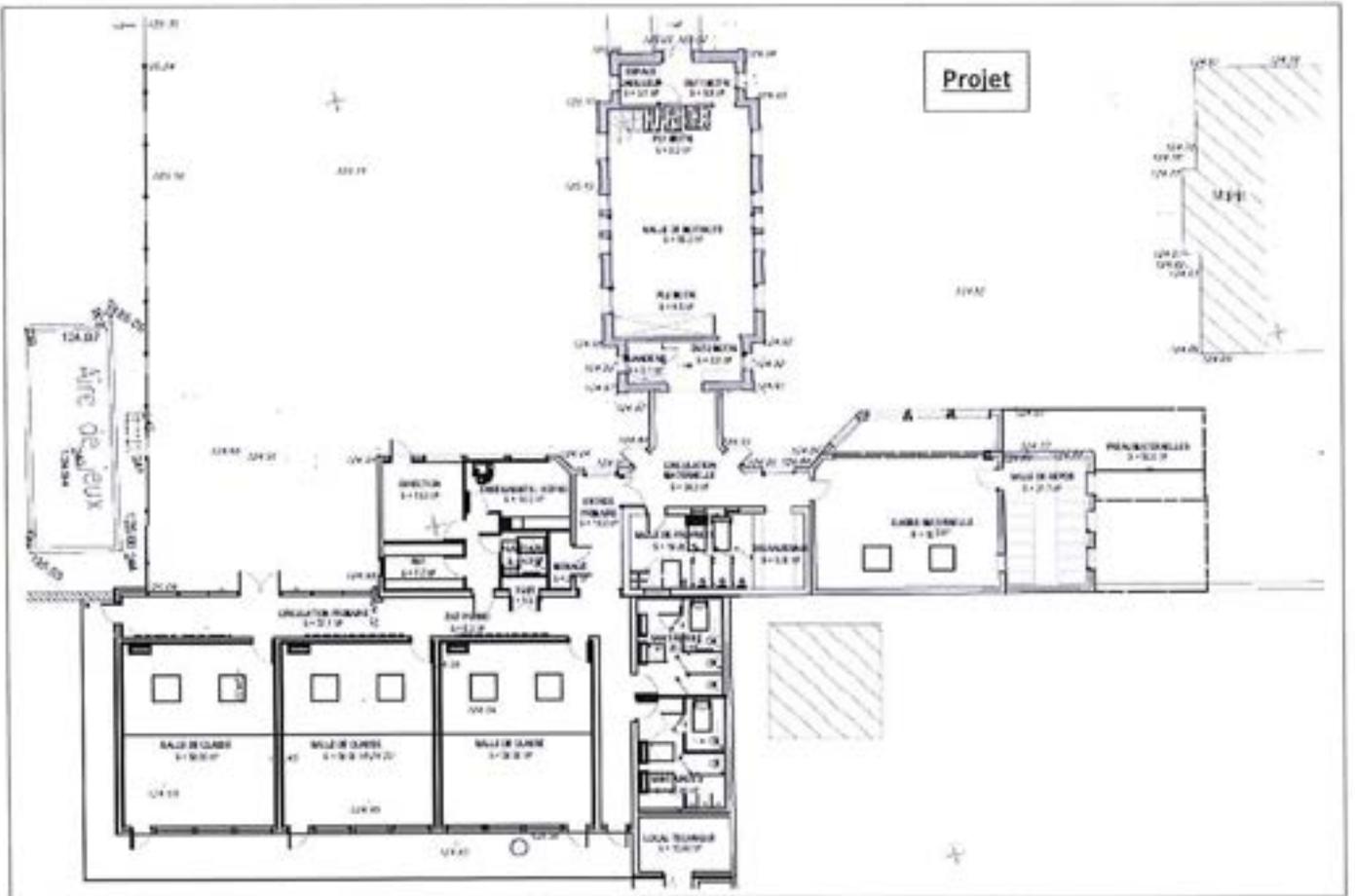
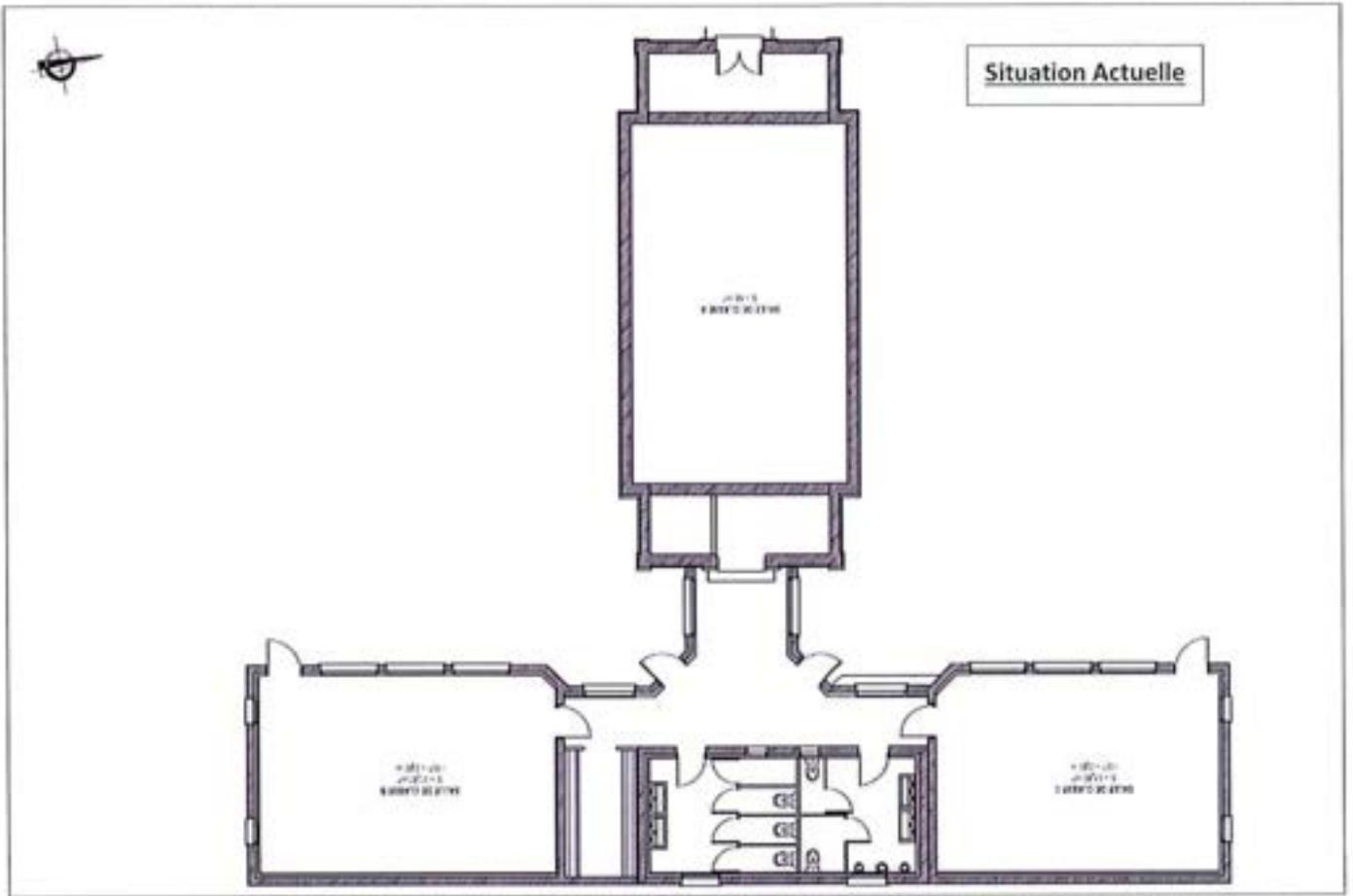
Actuelle



Projet

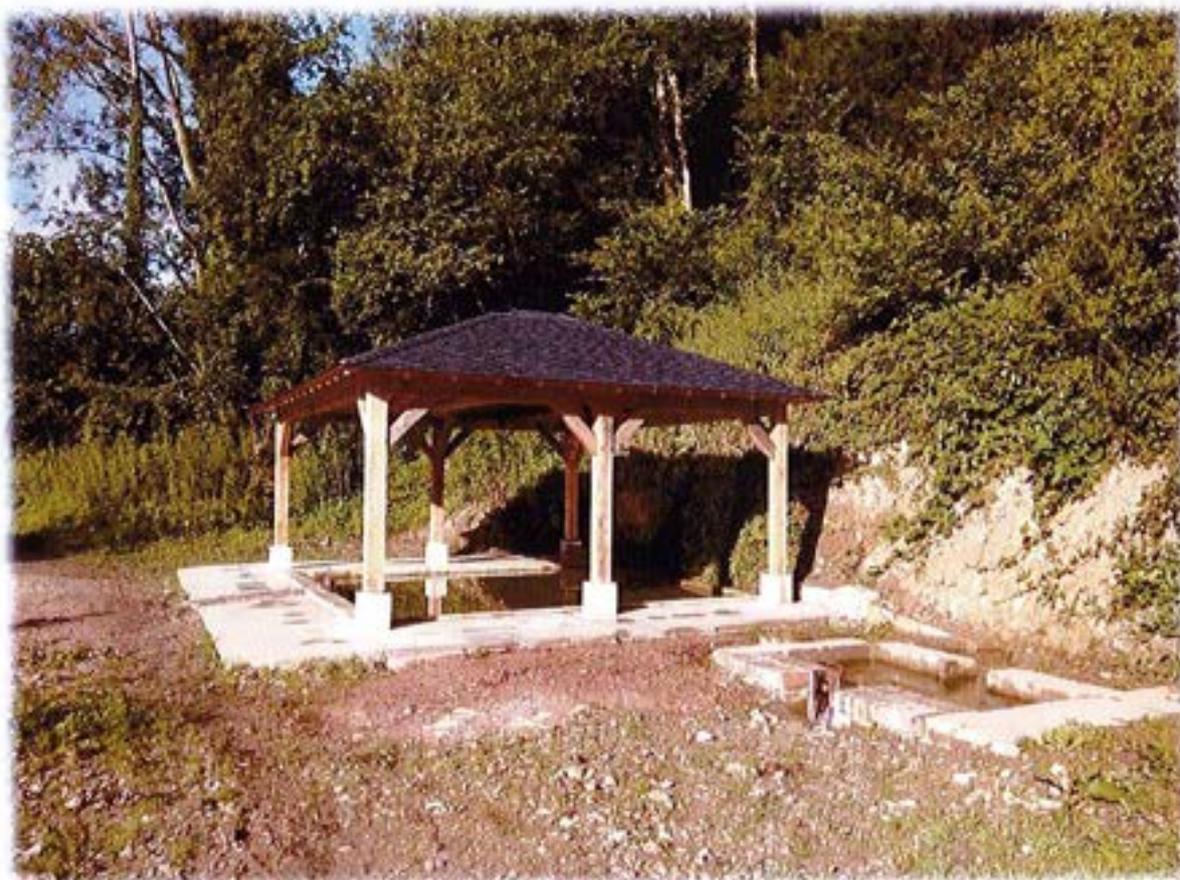








## Notre Lavoir des Barbottes enfin restauré !



Comme nous l'annoncions dans notre précédent bulletin, les travaux de restauration du lavoir des Barbottes ont été réalisés sur l'année 2022.

Ce projet a pu voir le jour grâce à l'attribution d'une subvention de 50% du montant des travaux par la région Normandie et le soutien de la Fondation du patrimoine.

Pour un coût de 19 173 euros HT Financé par une subvention de la Région Normandie de 9 622 euros et 9 551 de fonds propres de la commune, la fontaine Barbotte a retrouvé son lustre des années 50

## Déroulé des travaux :

### 1<sup>ère</sup> étape : Terrassement

Le terrassement a été effectué par l'entreprise BUSSY.

Cette étape a permis de dégager des gravas / remblais tout autour du bassin.



Lors du terrassement, un 2<sup>nd</sup> bassin a été retrouvé.

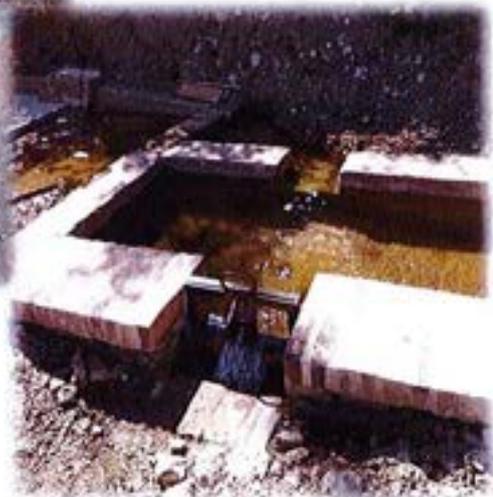
L'usage de ce 2<sup>nd</sup> bassin est encore méconnu, mais il est fort probable que celui-ci était destiné à puiser de l'eau pour la consommation alors que le bassin principal, lui était réservé au lavage du linge.



Une partie de la voûte passant sous le chemin étant en mauvais état, celle-ci a été remplacée par une buse.

## 2nd étape : Maçonnerie

Début avril, les travaux de maçonnerie ont été réalisés par l'entreprise MESLIN : avec le remplacement des briques, les pierres de couronnement et la pose de trappe de fermeture, fournie par l'entreprise HD CLADDING.



### 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> étape : Travaux de charpente et couverture

Réalisation de la structure en poteaux de chêne et charpente en chevron par l'entreprise de M. GOSSE et enfin la couverture réalisée en 4 pans d'ardoise par l'entreprise PEPIN.



Nous tenions à remercier l'ensemble des artisans ayant participé à cette réalisation ainsi qu'à la Fondation du patrimoine et la région Normandie qui grâce à leur soutien, nous ont permis de restaurer ce lieu et contribuer à la sauvegarde de notre patrimoine.

N'hésitez pas à venir découvrir ou redécouvrir ce lieu lors de l'une de vos promenades.

- voir le plan des chemins de randonnées de la commune disponible sur le site internet de la commune).

# TRAVAUX DU SIEGE

L'ensemble des travaux de renforcement et d'effacement des réseaux d'électricité et de téléphonie ont pris fin en juin. L'ensemble de ces réseaux est maintenant sous-terrain, ce qui présente plusieurs avantages: premièrement d'un point de vue esthétique mais aussi pour la protection de ces installations face aux contraintes extérieures.

Durant les travaux, nous avons aussi mis en place de nouveaux candélabres pour l'éclairage public. Comme pour la route de la Mare aux Boeufs en 2019, les nouveaux modèles sont équipés d'un éclairage LED qui présente beaucoup d'avantages.



Comparer aux anciens appareils d'éclairages au sodium sur lesquels les ampoules et ballast devaient être remplacés lorsqu'ils ne fonctionnaient plus, ce type d'éclairage ne nécessite pas de maintenance. Le remplacement d'une ampoule sur un candélabre avait un coût important puisqu'il fallait faire venir une nacelle pour accéder à l'appareil d'éclairage.



L'autre avantage de l'éclairage LED est l'efficacité énergétique: pour la même quantité de lumière produite, les LED sont plus économes en énergie.

Sur notre commune, depuis le remplacement des éclairages route de la Mare aux Boeufs et route de Tourville, la consommation électrique de l'éclairage public a été réduite de 55% sur une année, passant de 14 564KW à 6 551KW.

Pour terminer, vous avez pu constater que depuis le 1er octobre, l'éclairage public est éteint dans le bourg de 23h à 5h du matin afin de continuer à réduire les coûts liés à la consommation électrique. Cette coupure durant 6h la nuit, a permis une réduction de 15% de la consommation, comparé à la même période en 2021. Il est toutefois important d'être encore plus vigilant à nos déplacements durant cette période pour assurer la sécurité des tous les usagers de routes de notre commune.

## **DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie)**

Depuis Juillet 2019, nous sommes dans l'obligation d'appliquer l'arrêté préfectoral de Mars 2017. Voir le site de la préfecture

<http://www.eure.gouv.fr/Actualites/Reglement-departemental-de-defense-exterieure-contre-l-incendie>

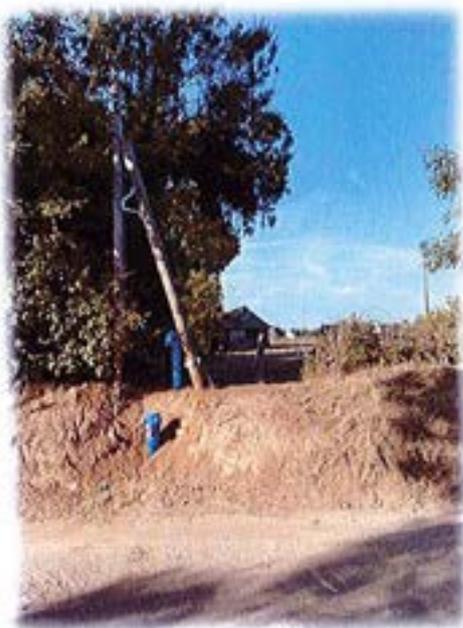


ARRETE PREFECTORAL n° D3 SDPC 17 09

ARRETE PORTANT APPROBATION DU REGLEMENT DEPARTEMENTAL DE  
DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE (RDDECI)  
DU DEPARTEMENT DE L'EURE

En référence à l'arrêté préfectoral nous avons engagé une mise aux normes de notre territoire communal. Dans la continuité des travaux engagés en 2021, ce sont 3 nouvelles cuves qui ont été enterrées. Une route de Tourville, une à l'entrée du chemin de la cavée et une route de la Canurie.

Nous avons déposé un nouveau dossier de demande de subvention pour la mise en place de 2 poteaux d'incendie route de la Drourie, 1 route des bois de Selles. En fin nous allons réaliser 2 plateformes clôturées pour la mise en place de 2 citernes souples fournies par le Département.



**Poteau de citerne enterrée**

**Chemin de la cavée**

### **Contrôle et réception des cuves**

**Par le centre de secours de PONT AUDEMER**



### Travaux extension du réseau d'eau potable hameau de la Barberie et de l'Armerie

Situation actuelle



Situation après travaux

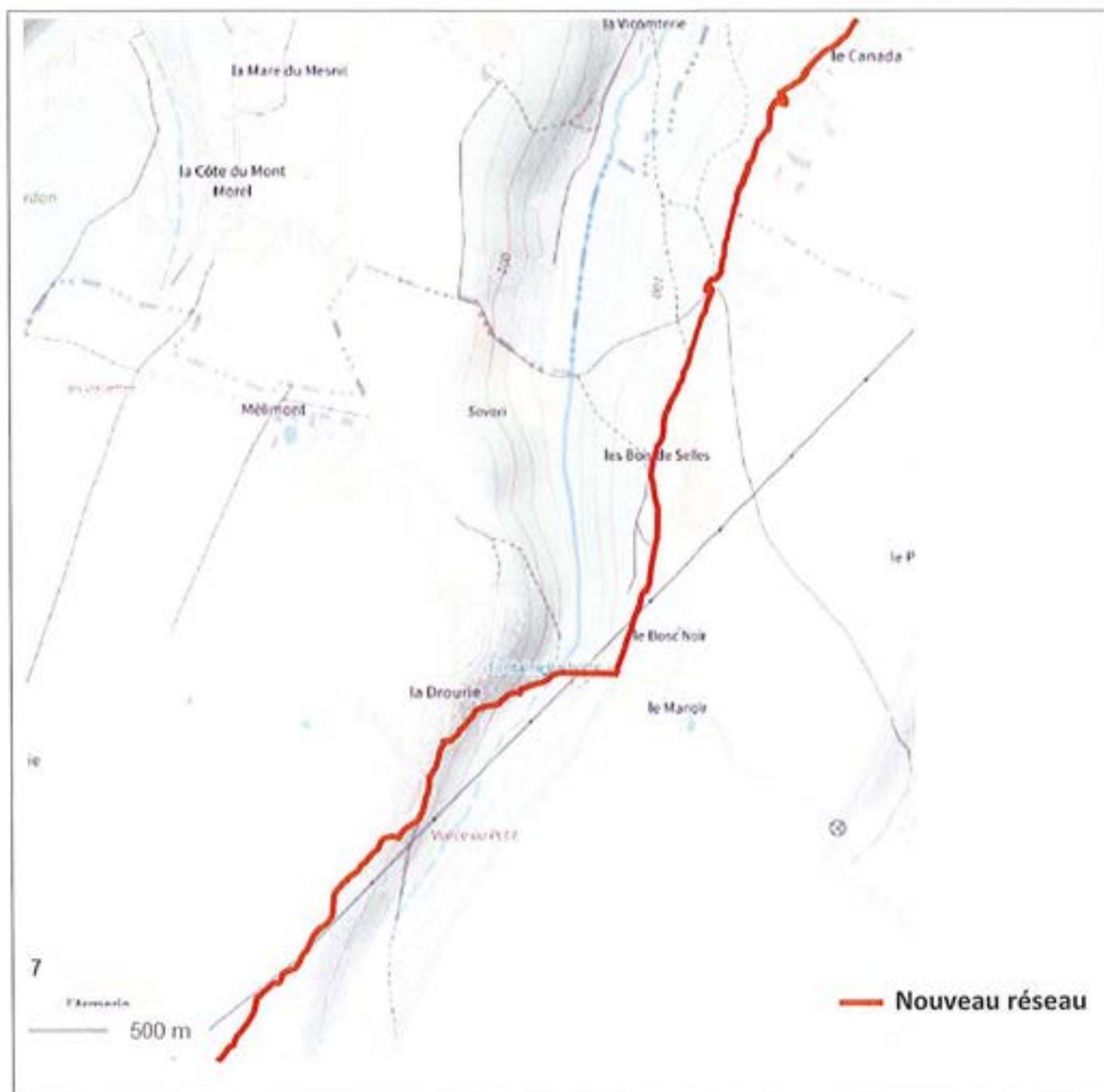


Les travaux réalisés par le SIAEP nous ont permis d'optimiser la distribution d'eau mais aussi de supprimer les risques de fuites après compteur au travers des prairies pouvant entraîner des factures élevées chez les abonnés.

Ces travaux nous ont aussi permis d'assurer la défense incendie pour tout le hameau. Le débit étant supérieur à 30 m<sup>3</sup>, un poteau d'incendie a été installé.

Enfin une convention a été signée avec le propriétaire de la prairie qui sépare les 2 zones urbanisées pour créer un cheminement avec 1 accès pompiers de part et d'autre.

**Travaux sur le réseau de distribution de la Drourie, des bois de selles et du Canada (Tourville) Voir carte ci-dessous**



Ces travaux seront réalisés en 2023 avec nous l'espérons un débit des poteaux d'incendie conforme à la norme (30 m<sup>3</sup>/H). Le financement est assuré à 100% par le syndicat d'eau.

# Lutte contre le ruissellement

En 2022, une nouvelle tranche de travaux a été réalisée.

Pour rappel, ces aménagements ont pour but de ralentir le débit du fil d'eau et ainsi de protéger les infrastructures à proximité, principalement les routes et chemin d'accès sur notre commune, régulièrement inondées lors de fortes pluies.

Pour ces travaux, nous avons pu bénéficier de financement apporté par la taxe GEMAPI. « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations ».

La taxe est également connue sous le nom de taxe anti-inondation.

À quoi sert-elle ? Le Code de l'environnement précise les objectifs de cette taxe :

- L'aménagement des bassins versants
- L'entretien et aménagement des cours d'eau, des lacs et des plans d'eau
- La défense contre les inondations et contre la mer
- La restauration des zones humides.



Avec l'aide de ce financement, nous avons pu réaliser un bassin « tampon », un talus et un busage sous la route du manoir.

Coût total des travaux 8491€ avec un fond de concours de la mairie de 20%.

Un peu plus en aval et toujours sur le même fil d'eau, un aménagement est prévu chemin de la cavée afin de maintenir la route praticable même en cas de fortes pluies.

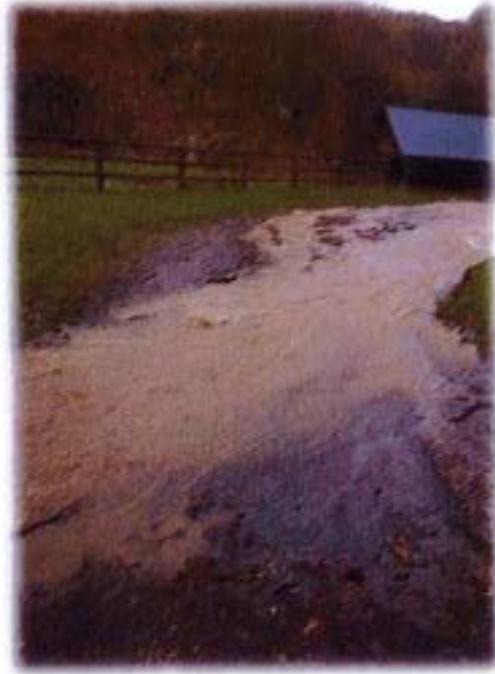
Il est prévu de réaménager le fossé et de poser des buses de diamètre 400mm, permettant ainsi à l'eau de s'écouler sous la route et de conserver la chaussée praticable par tous temps. Montant des travaux : 2822€



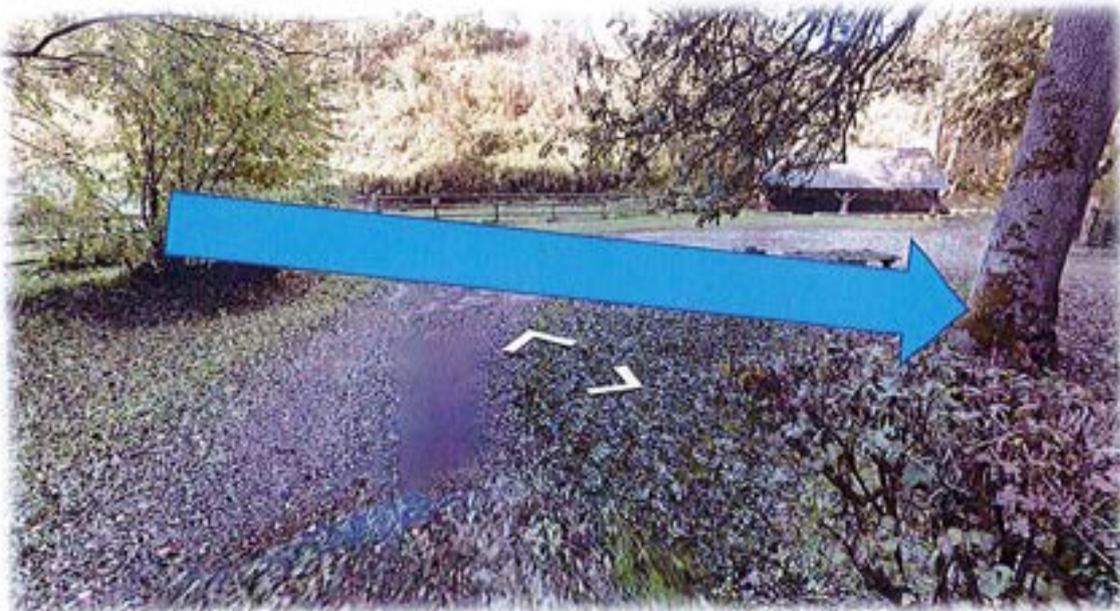
# Lutte contre le ruissellement

Enfin, le dernier point à traiter sur notre commune et toujours sur le même fil d'eau, qui dégrade le chemin et le lavoir du Mont-Houel.

Fontaine du Mont-Houel lors de fortes pluies



Le but des travaux est de prolonger le talus et de buser l'eau sous le chemin afin de rediriger le fil d'eau vers la source du St Laurent. Montant des travaux : 2542€



# PIZZA CABANA

Nous avons le plaisir depuis le mois de septembre d'accueillir sur la place de la Mairie un nouveau service de restauration ambulante. Tous les jeudi soir, le Food Truck PIZZA CABANA de Maureen Da Conceicao vous donne rendez-vous afin de vous proposer de délicieuses pizzas. Maureen, originaire du Venezuela, arrivée en France à l'âge de 15 ans s'est lancée dans l'aventure durant la crise sanitaire. A l'origine de son projet, les motivations sont nombreuses. D'abord un besoin de changer de métier en arrivant dans une nouvelle région. Une passion pour la cuisine et l'envie d'échanges avec les gens, le concept du Food Truck lui a de plus permis de rester à proximité de son domicile.



PIZZA CABANA

PIZZA CABANA

06 21 55 12 76

DE 17H00 À 21H00  
DE 17H00 À 21H00  
MILAN  
MILAN  
MILAN  
MILAN

Dès son lancement, l'accueil reçu par les clients l'a convaincue qu'elle avait fait le bon choix. Le succès de ses pizzas provient tout d'abord d'un élément essentiel: la pâte, dont une excellente recette lui a été transmise. Pour ce qui est de la garniture, Maureen a fait le choix de produits frais en respectant un circuit court pour favoriser la qualité et encourager le commerce local. Elle propose donc un large choix de pizzas pour tous les goûts et est ravie de vous accueillir chaque jeudi soir à partir de 17h00.

Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans son projet et la remercions de venir chaque jeudi régaler nos habitants. Nous encourageons sa démarche qui permet à notre commune de bénéficier d'un service qui n'avait jusqu' alors jamais été proposé et comptons sur nos habitants pour le faire perdurer.

**Venez nombreux chaque jeudi et régalez vous !**

## SPECTACLE DE NOEL

Comme chaque année, c'est avec beaucoup d'impatience que les enfants de la commune ont attendu le spectacle de Noël. L'association Selles Loisirs étant en sommeil, c'est l'équipe municipale, assistée par M. Roger Mannach, qui en ont assuré l'organisation. Le rendez-vous était donné aux enfants et à leurs parents le dimanche 11 décembre à la salle des associations.



Nous avons choisi la compagnie Mine De Rien pour mettre des étoiles dans les yeux des plus petits et des plus grands. Cette troupe composée de trois artistes, propose des spectacles vivants mélangeant jonglage, portés acrobatiques, tissu aérien, danses, sons et lumières...

Le temps de se mettre en place et de s'approprier l'espace, le spectacle a débuté à 15h30 pour environ une heure. Au vu des applaudissements à la fin de la prestation, nous pensons que tout le monde a passé un bon moment.

Venait ensuite un moment que les enfants attendaient tous: l'arrivée du Père Noël et la distribution des cadeaux. Après ce moment d'euphorie, un goûter a été servi avec chocolat chaud, brioches, madeleines, clémentines et bien sur quelques friandises.

Pour clotûrer ce bel après-midi, nous avons réunis les plus grands autour d'un pot qui nous a permis de passer un très bon moment de convivialité dont nous avons tant besoin.





## L'ASSOCIATION « LES P'TITS SELLIMEONS »

Notre association a pour objectif principal de soutenir les écoles du regroupement scolaire de Selles et Saint Siméon en mettant à sa disposition des moyens humains et financiers. Elle assure par ses actions une dynamique sur les communes.

Grâce aux ventes réalisées tout au long de l'année, l'intégralité des bénéfices est utilisée pour équiper les élèves. Une équipe motivée et soutenue par une dizaine de parents d'élèves s'est engagée à développer l'APE.

La tâche n'est pas toujours simple, mais nous poursuivons nos actions bénévoles avec motivation. Grâce à la participation active des parents et des bénévoles, L'APE est une association dynamique qui contribue grandement aux projets des écoles.

Tout parent d'enfants scolarisés à l'école peut participer. Vous souhaitez partager vos attentes, rencontrer d'autres parents, participer à des projets dans un esprit de solidarité et dans l'intérêt de vos enfants, n'hésitez pas à nous rejoindre...

*Les ventes et les différentes actions sont ouvertes à tous les parents mais aussi à tous les habitants. Alors n'hésitez pas à nous demander des informations.*

### Le Bureau :

Présidente : Mme Hélène PEPIN

Trésorière : Mme Emilie LEVALLET

Secrétaire : Mme Laurie COSTEY



Revenons sur cette année 2022 qui vient de s'écouler et au cours de laquelle nous avons eu le plaisir de revoir les sourires non masqués de nos P'tits Selliméons :

### Janvier :

Traditionnelle vente de galettes sous forme de tombola, en collaboration avec la Boulangerie Lepenant de Pont-Audemer. Comme chaque année, le succès fût au rendez-vous. Vous avez pu déguster une galette pour 8 personnes livrée directement à l'école de Selles.

### Mars :

Incontestablement, l'action qui séduit à coup sûr les petits et les grands ! Cette année, les membres de l'association ont choisi de faire dessiner les P'tits Sellimeons sur des sacs de courses pliables en tissus. Une belle idée de cadeau à offrir à nos grand-mères ou même à notre entourage.



### Avril :

Compte tenu de l'incertitude due à la circulation du virus du COVID-19, un concours de dessin sur sac a été mis en place. Chaque enfant s'est vu remettre un sac à décorer. Le vote a eu lieu en présence des maires des deux communes. Trois gagnants par classe ont été désignés et se sont vu remettre des cadeaux. L'ensemble des enfants ayant participé à cette action ont reçu un sac de chocolat.



Depuis quelques années, l'association s'associe à la Ferme Debouclon afin de proposer aux parents fruits et légumes de saison, 2 fois par an. Une bonne raison de faire le plein de pommes de terre, carottes, poireaux, mais aussi jus de pomme et cidre ! Des tarifs préférentiels vous sont proposés, livrés à l'école de Selles pour une distribution après l'école. Cette action est ouverte à tous. N'hésitez pas à en faire profiter votre entourage !

### Mai :

Une vente de bijoux a été proposée durant les vacances de Pâques, sur remise d'un catalogue en ligne, les parents ont pu passer leur commande de bijoux fantaisie. Une belle attention à l'approche de la fête des mamans...

Reporté à cause de la mauvaise météo normande, le carnaval a finalement eu lieu le 3 mai sous un magnifique soleil. Nos p'tits Sellimeons ont défilé dans les rues de notre village tous vêtus de leurs plus beaux costumes. Un moment convivial, haut en couleurs qui rassemble enfants, enseignants, parents et élus !



Grâce aux actions menées et votre active participation, les classes de CM et CE1 sont allées visiter la maison de l'Estuaire. Une journée sous le signe de la découverte, notamment des espèces vivant dans les mares. Une matinée de pratique avec une activité pêche et un après-midi pratique avec un guide sous forme d'atelier.



## Juin :

Le 09 Juin dernier, c'était au tour des CP et maternelles de partir à la découverte du monde vivant ! En découvrant le Paléospace de Villers sur Mer des ateliers sur la découverte de la faune et la flore des marées ont été proposés au CP et les maternelles ont profités d'un atelier le matin et ont eu la joie du sable, des crabes et de l'eau salée l'après-midi. Une journée humide mais ressourçante et enrichissante.



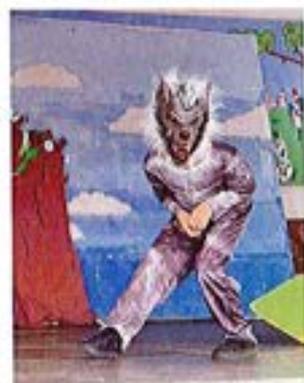
Après deux années d'annulation à cause des restrictions sanitaires, l'APE était heureuse et sur-motivée pour organiser la kermesse de l'école ! Une journée de récompense pour nos P'tits Sellimeons qui ont organisé, avec l'aide des maîtresses, un spectacle digne de grands artistes ! Chansons, danses et pièce de théâtre, durant plus d'une heure ont permis à chaque enfant de montrer leurs talents.

Sous un soleil de plomb, par une canicule normande, l'association a redoublé ses efforts pour que tout se déroule le mieux possible. Et cette année, les surprises étaient de taille !

Le Centre Equestre du Mont Houel était présent avec ses poneys, une piscine a été fabriquée pour refroidir nos P'tits Sellimeons prêt à en découdre avec les nombreux pistolets à eau disponible dans les lots !

La participation a été très élevée et de nombreux parents se sont investis pour permettre aux enfants de passer un agréable moment. Merci encore à eux !

Vivement l'année prochaine !!!



### Octobre :



Cette année, l'association a décidé de soutenir la lutte contre le cancer du sein, une cause qui peut concerner chacun et chacune d'entre nous. Près de 100 marcheurs ont chaussé leurs baskets et se sont habillés de rose pour soutenir cette action. 8 kms à travers nos chemins de campagne, de Selles à Saint-Siméon... Pour un total de 500€ récoltés et directement reversés à l'association ARC.



Comme les deux années précédentes, pour la plus grande joie de nos PtitS Sellimeons, l'APE a pu leur faire découvrir la sculpture de citrouilles grâce à notre atelier « Comment fabriquer une citrouille pour Halloween ? ». Un moment convivial regroupant parents et enfants autour d'un café ou d'un chocolat et surtout pleins de bonbons! Milène, notre ATSEM et Julie ont maquillé les enfants, pour leur plus grand bonheur.



### Décembre :

Pour offrir ou bien pour déguster autour d'un café pendant les fêtes, l'APE a proposé une vente de chocolats, par le biais de l'association « Initiative ». Un fort succès encore cette année ! Un catalogue offrant un choix varié de chocolats, parfait pour les fêtes.

Les maîtresses de maternelle et CP ont souhaité emmener leurs classes au cinéma, l'APE a donc financé cette sortie qui a ravi nos P'tits Sellimeons !



Pour clôturer l'année, les petites mains des bénévoles de l'association ont confectionné des décorations de Noël. Vendus à l'unité, des couronnes, marque place, cartes de vœux, centres de tables vous ont été proposés.



Et comme chaque vendredi précédant les vacances scolaires, des gâteaux, crêpes et bonbons sont vendus à la sortie de l'école de Selles à partir de 16h30.

Un moment qu'adorent nos P'tits Sellimeons !

Alors chers parents, n'hésitez pas à glisser une petite pièce dans la poche de votre enfant afin qu'il puisse se régaler avant les vacances. 1€ la part ou la brochette de bonbons.



### Financement de l'APE pour les enfants

Grâce aux actions menées, notre association a pu financer les demandes du corps enseignant pour répondre aux besoins et aux envies de nos P'tits Sellimeons :

- Jeux et jouets pour les cours de récréations (ballons, cordes à sauter, élastiques, craies...)
- Bulbes de fleurs pour un atelier plantation des classes de CE-CM
- Livres pour les bibliothèques des deux écoles
- Cadeaux de la part du Père Noël
- Quatre calendriers de l'Avent remplis de surprises chocolatées
- Chocolats de Pâques pour tous les participants au concours
- Bonbons et boissons pour le goûter du carnaval
- Sorties scolaires de fin d'année (Maison de l'Estuaire et Paléospace de Villers)
- Cinéma pour les classes de CP/maternelle

Cette année, après un report de quelques années, les classes de CE2, CM1 et CM2 partiront en semaine découverte à Asnelles « Sur les traces de Guillaume le Conquérant », durant une semaine du 3 au 7 Avril 2023. Au programme visite du château de Falaise, la tapisserie de Bayeux, ateliers sur la taille de pierre et enluminures.

De nombreux financements ont été accordés pour financer ce voyage qui s'élève à 13 054€, l'APE a participé à hauteur de 3000€.

Compte tenu de cette dépense importante, il n'y aura pas de sortie scolaire de fin d'année pour ces deux classes, cependant, l'APE financera la sortie scolaire de fin d'année des deux autres classes.

Nous remercions l'équipe enseignante qui nous accorde sa confiance. Également Sylvie, Isabelle, Nadine, Milène et Anne Marie qui ne ménagent pas leurs efforts pour la réussite de ces activités, qui rappelons le, sont faites pour divertir mais aussi récolter des fonds qui participent au financement des différentes sorties scolaires organisées tout au long de l'année.

Merci aux équipes municipales pour la qualité de nos échanges, Mr Platel et son équipe pour la Commune de Selles et Mr Peuffier et sa municipalité pour la commune de St Siméon.

Le plus « Grand » MERCI vous revient de droit : à vous parents, familles, proches pour votre implication, votre dynamisme, votre présence aux manifestations organisées. CONTINUEZ !!



## A VOS AGENDAS !!!

Vente de saucissons / fromages : Février 2023  
Action initiative (objet personnalisé) : Mars 2023  
Vente de savons / boules de bain: Mars 2023  
Crocq Boom : 24 Mars 2023  
Carnaval : le 14 Avril 2023  
Activités de Pâques: Avril 2023

Journée Pêche : 16 Avril 2023

Soirée cinéma plein air: Juin 2023

Kermesse : Juin 2023

Différentes ventes de gâteaux : chaque vendredi avant les vacances scolaires, à partir de 16h30 devant l'école de Selles.

Et n'oubliez pas, vous pouvez suivre l'actualité de l'association sur notre page Facebook @APE les P tits Selliméons.



Pour l'équipe de l'APE « Les P tits Selliméons »  
PEPIN Hélène - Présidente  
associationlesptitssellimeons@gmail.com

LE CLUB DES JOYEUX SELLOIS ( RETRAITES OU NON )

# LES AMIS DE SAINT LAURENT

## Vous souhaitent pour l'année 2023 : Santé, activités ludiques, belles rencontres et bonnes surprises

Comme sans doute pour une grande partie de la population, les deux années qui viennent de s'écouler que nous appelons les années COVID ont profondément perturbé nos modes de vie. La réduction de nos activités a conduit à une réduction de nos effectifs .

Au cours de notre AG du 5 Janvier 2023, nous avons néanmoins enregistré 45 ré-adhésions , et manifesté notre désir partagé de faire vivre notre asso.

En 2022 nous avons continué à nous rencontrer chaque 1<sup>er</sup> Jeudi du mois , à partir de 14h30. Les jeux de société continuent à passionner leurs fervents adeptes. La rando a toujours du succès auprès de nos sportifs et c'est un groupe d'une dizaine de valeureux marcheurs qui part ainsi à la (re) découverte des chemins et sentiers des environs . Et tout le monde se retrouve en fin d'après midi pour une petite collation.

En Avril 2022 , 30 adhérents ASL , et une vingtaine d'amis de BPBO ( St Symphorien ) se sont donné RDV pour un copieux déjeuner au WAFU.

Nous avons ensuite testé les pistes du bowling de LA FONDERIE et nous nous sommes promis d'y revenir.



Malgré une baisse des envies de voyages liée au climat de morosité et d'incertitude de cette période COVID + UKRAINE nous avons organisé en collaboration avec le club BPBO de St Symphorien un circuit du 23 au 26 Juin 2022 pour 40 voyageurs dont 24 adhérents ASL.

LE PÉRIGORD avec ses paysages, ses rivières ( La Dordogne et la Vésère ...)  
Ses gouffres, ses grottes ( Lascaux, Padirac, Lacave...)  
Ses villages médiévaux et châteaux ( Beynac, Rocamadour...)  
Un charmant et accueillant hôtel à Souillac ou nous avons passé 3 nuits  
Un voyage rempli de découvertes en tous genres , et apprécié de tous , même de ceux qui avaient déjà visité cette région.



## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 FÉVRIER 2023**

32 membres sont venus assister à cette réunion .

Nous y avons exposé les comptes de 2022 qui ont été approuvés à l'unanimité.

Notre **Conseil d'Administration** comptait 12 membres dont 10 étaient candidats à leur ré-élection.

Nous avons enregistré 1 nouvelle candidature , et notre nouveau **CA** se compose donc de 11 membres .

La seule modification de notre bureau a été le remplacement de notre secrétaire.

Les idées de sorties pour 2023 ont été proposées et argumentées pour tenter de privilégier les plus fédératrices

Malgré d'importantes subventions accordées pour nos sorties en 2022, nos finances n'ont pas totalement fondu et nous pouvons envisager 2023 avec optimisme.

### **PROJETS POUR 2023:**

#### **1) Jeudi 26 Janvier**

Depuis 12 ans nous avons démarré chaque nouvelle année par une soirée dansante et dînatoire réservée aux adhérents et conjoints qui rassemblait encore 45 convives ces dernières années.

Pour cette année , présumant une baisse sensible des effectifs, nous avons décidé de nous retrouver le Jeudi 26 Janvier autour d'un repas au restaurant « Comme Maman »

Nous avons tout de même enregistré 40 candidats convives.

#### **2) Mars ou Avril ( Date à préciser )**

Déjeuner spectacle au cabaret « Les Enfants Terribles » à Elbeuf

Cette sortie avait été programmée début 2020 avec 25 inscrits ASL et avait été annulée suite à la fermeture de l'établissement pour cause COVID .

#### **3) Printemps / été**

Deux projets sont à l'étude :

a) Une croisière maritime avec déjeuner à bord , et ballade sur l'île Chausey , au départ de Grandville

b) Visite du Havre combinant : Visite guidée et commentée de la ville et du port en car

Déjeuner dans un restaurant avec vue sur la rade

Visite commentée du port à conteneurs en vedette

Le but de notre association est de proposer à tous ses adhérents des activités qui favorisent les rencontres entre les personnes de la commune ou des environs et le développement des bonnes relations et de la solidarité. Celle-ci se manifeste en aidant les personnes qui cessent leur activité professionnelle à nouer et à conserver des contacts humains avec leur entourage pour leur éviter l'isolement et le repli sur eux-mêmes .

Nous invitons les personnes adhérant à ces objectifs et intéressées par l'une ou l'autre de nos activités à se faire connaître . ( Tél 02 32 42 59 08 )

## Remerciements à nos associations

Nous tenons, comme chaque année, à remercier les associations de notre commune pour leur investissement et leur dynamisme. Ces associations sont essentielles pour la vie de notre commune, ainsi que pour le lien social qui doit continuer à nous unir. Nous souhaitons du courage et de la réussite aux Amis de Saint Laurent et à l'association de parents d'élèves Les P'tits Selliméons pour cette nouvelle année, avec, on l'espère, de l'animation et des moments de convivialités pour les petits et les grands.

Comme vous le savez peut être, l'année fut plus compliquée pour l'association Selles Loisirs. En effet, la crise sanitaire aura eu raison de la motivation de cette équipe qui, avec le temps s'est essouffée. L'association a donc été mise en sommeil en 2022. Mais en ce début d'année nous sommes fiers de pouvoir vous annoncer qu'une nouvelle équipe prendra le relai en 2023 suite à l'assemblée générale qui a eu lieu le vendredi 03 Février. Nous remercions les habitants qui portent de nouveau cette belle association et leur souhaitons beaucoup de réussite. Nous remercions aussi l'équipe qui a cédé sa place pour leur investissement durant toutes ces années.

Nous comptons sur nos habitants pour être présent lors des événements proposés par nos associations. En effet, sans votre implication, il est difficile pour elles d'être dynamiques et motivées. Pour celles et ceux qui le souhaitent, il est aussi possible de se joindre à ces équipes qui sont toujours heureuses de voir venir de nouveaux membres.



« SELLES LOISIRS »  
VOTRE COMITE DES FÊTES

LES AMIS  
DE SAINT LAURENT

## LMS : Le Marché Sellois



Depuis quelques années maintenant, Emilie Hubidos et sa petite famille sont arrivés dans notre village. Des idées plein la tête, Emilie a souhaité apporter à notre village un lieu de vie avec la création d'un terrain agricole en maraichage, l'ouverture d'une épicerie et prochainement l'ouverture d'une auberge.

Depuis le mois de septembre, l'épicerie a bien commencé, le principe est de proposer des produits de producteurs locaux :

Produits Laitier et viande BIO de la ferme PINCHELOUP – TOURVILLE S/ PONT-AUDEMER

Fromages et volailles de la ferme GERMARE – ST MARD DE BLACARVILLE

Viande de porc de la ferme du GROS CAILLOU - VANNECROQ

Legumineuses & Légumes secs BIO de LA FERME DES MILLE EPIS - EPIEDS

Produits Normands du grossiste Les fermes d'ICI.

(...)

Les horaires de l'épicerie sont les suivants :

Lundi : 15H-18H

Mardi & Jeudi : 8H-14H

Vendredi : 15H-19H



L'ouverture de l'auberge est prévue courant 2023, le bâtiment Normand situé le long de la route de la Canurie est en cours de restauration. Il est prévu qu'il soit aménagé pour y accueillir l'emplacement définitif de l'épicerie et de l'auberge.



A terme, il est prévu que l'auberge puisse accueillir 15-20 couverts, une épicerie ouverte 6 jours sur 7 et d'y proposer du pain frais tous les jours.

L'équipe sera constituée de 3 personnes ; Emilie accompagnée d'une personne en maraîchage et d'une personne à l'épicerie. Si des personnes sont intéressées, vous pouvez prendre contacts & renseignements auprès d'Emilie.

L'idée principale est d'y créer un véritable lieu de vie au cœur de la commune, un endroit où l'on puisse se retrouver en famille, collègues, amis pour y partager un bon moment.

Si vous avez des idées, souhaits pour ce lieu, n'hésitez pas à en faire part à Emilie qui souhaite que ce lieu soit un lieu convivial et de partage des habitants de la commune.



Nous souhaitons toute la réussite possible à Emilie et sa famille pour mener à bien ce beau projet qui nous le souhaitons, apportera de la vie dans notre commune.



## L'offre assurance santé AXA pour la commune de Selles

# Jusqu'à - 25 % sur vos contrats santé\*

Les avantages de l'offre « Assurance Santé pour votre commune » :

- 1 Une complémentaire santé modulable selon vos besoins.
- 2 Un tarif avantageux négocié pour les habitants de votre commune.
- 3 Une offre simple et accessible à tous, sans questionnaire médical.
- 4 Un accès à des services innovants : téléconsultation médicale, 2<sup>nd</sup> avis médical...
- 5 Un accompagnement quotidien proche de chez vous.



Pour toute demande d'information  
ou de devis, contactez :

Paul PEROD  
Responsable de Clientèle  
Protection Sociale & Patrimoniale  
06 07 88 26 32  
paul.perod@axa.fr



\* Voir conditions auprès de votre conseiller.

AXA France Vie : Société anonyme au capital de 487 729 073,50 € - 310 409 069 R.C.S. Nanterre • AXA Assurances Vie Mutuelle : Société d'assurance mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes - Siren 353 457 245 • AXA France IARD : S.A. au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 R.C.S. Nanterre • AXA Assurances IARD Mutuelle : Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 775 699 300 • Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche 92117 Nanterre Cedex • Entreprises régies par le Code des Assurances.  
Offre réservée aux nouveaux clients en Santé.



# RAPPEL

Bien que toutes ces règles soient connues de tous et que nous pouvons également les trouver sur internet, régulièrement nous recevons des doléances les concernant.

## Les nuisances sonores

Ci-dessous un extrait de l'arrêté DDASS/SSE/2009 n°06 de la préfecture informant sur les heures autorisées pour l'utilisation des tondeuses et autres appareils motorisés.

- **Jours ouvrables de 8 heures 30 à 19 heures 30.**
- **Samedi de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures.**
- **Dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.**

Dans les bruits de voisinage, nous reviennent également les aboiements répétés ou intempestifs. Là aussi des solutions faciles à appliquer tel que des colliers anti-aboiement....

**Les plaintes les plus récurrentes restent les nuisances sonores (Tondeuse et aboiements) et la divagation des chiens. Merci de votre vigilance**

Nous comptons sur le civisme mais aussi la tolérance de chacun pour maintenir l'esprit de bon voisinage.

## La vitesse excessive dans la zone d'agglomération :



Que nous soyons automobilistes ou motards pensons en permanence à l'enfant qui d'un moment à l'autre va sortir sur la route pour attraper son ballon.



## Brulage à l'air libre des déchets végétaux

**ARRÊTE n° D3 SIDPC 20 144  
relatif au brûlage à l'air libre des déchets verts et aux autres usages du feu  
et au débroussaillage**

### Article 1°

Le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets végétaux dits « déchets verts » est interdit sur l'ensemble du département de l'Eure.

Les déchets verts comprennent les déchets issus de la tonte de gazon, de la taille de haies et d'arbustes, des opérations d'élagage, d'abattage, de débroussaillage, du ramassage des feuilles et aiguilles mortes et autres pratiques similaires à l'exception des déchets issus des activités listées à l'article 4.

### Article 4

Ne sont autorisés, du 15 septembre au 15 juin, compte-tenu des enjeux de sécurité publique et notamment de prévention des incendies pendant la période estivale, que les brûlages suivants :

- ceux liés aux activités forestières et aux activités agricoles en lien avec l'entretien des haies, bois et vergers ;
- ceux concernant des plantes invasives, végétaux malades ou arbres infestés pour éviter toute propagation ;